



MAGIE MAGIE ET VOS IDEES ONT DU GENIE !

Hier mercredi 23 mars 2022, la MA Caen a vu ses vieux démons ressurgir.

En effet, un détenu sanctionné en CDD de cellule de quartier disciplinaire a été sorti par le SMPR dès la fin de l'entretien.

Du dire même du praticien, il n'est pas assez suicidaire pour aller à l'hôpital psy mais il doit sortir du QD !

LA BONNE BLAGUE !

FO Justice vous fait donc la traduction : le détenu a pleuré, il ne peut déceimment pas faire sa sanction...

Quand on pense que le matin même il avait été vu par un médecin qui n'avait rien trouvé à redire.

Cette décision est clairement une porte ouverte pour tous nos détenus récalcitrants afin d'esquiver de répondre de leurs actes.

FO Justice demande solennellement au SMPR de changer de vocation si leur seul but est d'éviter une sanction de QD.

Faites de la politique, changez les textes, les lois mais ne biaisez pas le système !

En agissant de la sorte vous empêchez également les personnels et les détenus calmes et corrects de passer une détention saine et apaisée.

En effet les détenus perturbateurs, récalcitrants, violents sont de facto remis aux contacts quotidiens des autres. **FO Justice** demande une prise de conscience rapide du problème et une remontée en haut lieu de la situation.

Le bureau local **FO**
Le 24 mars 2022

